

Direction Interdépartementale des Routes Méditerranée Marseille, le 20 septembre 2022

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

RN 85 - Pont-Haut - Sousville (38) Effondrement d'une canalisation sous chaussée

Mise en place d'un alternat de circulation & Interdiction des transports exceptionnels

La Direction Interdépartementale des Routes Méditerranée informe les usagers de la route et les transporteurs qu'un alternat de circulation et une limitation de tonnage sont mis en place depuis le 20 septembre 2022 sur la RN 85, à la hauteur de la commune de Sousville au lieu-dit Pont-Haut entre La Mure et Corps.

À la suite des intempéries des dernières semaines, l'effondrement d'une canalisation s'est produit dans le talus de la RN 85 à quelques mètres des voies circulées.

Par mesure de précaution, il a été mis en place un alternat de circulation et une interdiction de circulation des transports exceptionnels de plus de 44 t sur la RN85 au droit de l'effondrement.

Des investigations sont diligentées en urgence par la Direction Interdépartementale des Routes Méditerranée en vue d'une réparation de la canalisation et du talus.

À l'issue de ces investigations, la DIR Méditerranée émettra un nouveau communiqué de presse pour préciser la durée prévisionnelle de l'alternat.

La Direction Interdépartementale des Routes Méditerranée, consciente de la gêne occasionnée, vous remercie de votre compréhension et vous invite à la plus grande prudence aux abords de la zone de travaux en adaptant votre vitesse.